

Ecrit par le 18 mai 2026

Cécile Helle reçoit Olivier Galzi, le futur maire d'Avignon



Ayant tenu parole, Cécile Helle, maire d'Avignon, n'a pas brigué un 3^e mandat comme [elle s'y était engagée en février 2025](#). C'est donc en spectatrice attentive qu'elle a assisté à cette élection municipale remportée dans la cité des papes par [le DVD Olivier Galzi](#).

Bien qu'elle n'ait officiellement pas désigné de successeur, la maire sortante n'est toutefois pas restée inactive durant la campagne. Elle a ainsi soutenu son adjoint socialiste [David Fournier](#) lors de ses derniers meeting. Après les retraits des membres de la majorité municipale [Joël Peyre](#) et [Paul-Roger Gontard](#), c'est ce dernier qui devait porter l'héritage municipal des deux précédents mandats. Peine perdue, puisque c'est finalement l'ancien présentateur vedette qui prend les clés de l'hôtel de ville.

Le 1^{er} maire du XXI^e siècle

Ecrit par le 18 mai 2026

Dans l'esprit des valeurs républicaines et démocratiques qui a toujours animé sa conduite, Cécile Helle vient de recevoir Olivier Galzi afin d'évoquer ce changement de mandature ainsi que les grands dossiers de la ville.

Pour sa part, sauf surprise, Olivier Galzi devrait être élu maire par la nouvelle majorité lors du premier conseil municipal qui se déroulera ce samedi 28 mars à partir de 11h dans la salle des fêtes de la mairie. Cela sera la première fois qu'un homme sera maire de la cité des papes au XXIe siècle. En effet, depuis 1995, date à laquelle Marie-Josée Roig (alors RPR et [décédée en août 2024](#)) avait ravi la ville au socialiste Guy Ravier, ce sont toujours des femmes qui ont été dans le fauteuil de maire durant ce millénaire.

Outre la désignation du maire, cette séance permettra également de fixer le nombre d'adjoints ainsi que de les élire. Les autres délibérations de ce conseil d'installation concerneront les délégations d'attribution du conseil municipal au maire ainsi que la fixation des indemnités de fonction des élus.

[Municipales : Olivier Galzi vainqueur à Avignon, fin de la Bompardie à Orange et percée du RN en Vaucluse](#)

CCI de Vaucluse : les élections auront lieu cet été

Ecrit par le 18 mai 2026



Après sa mise sous tutelle, la CCI de Vaucluse va organiser une nouvelle élection afin de se doter d'une nouvelle assemblée générale et d'un nouveau président. Si cette accélération du calendrier électoral consulaire va pouvoir donner une nouvelle gouvernance à la chambre vaclusienne, de nombreux dossiers 'épineux' devront être traités prioritairement par la nouvelle équipe.

[Jacques Witkowski](#), le nouveau préfet de Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, vient de signer « l'arrêté portant convocation des électeurs, fixant le déroulement des opérations électorales et relatif au dépôt des candidatures pour l'élection des membres de la chambre de commerce et d'industrie territoriale de Vaucluse » ([voir document en fin d'article](#)).

Un vote du 29 juin au 10 juillet

Ecrit par le 18 mai 2026

L'élection, organisée exclusivement par correspondance, débutera le lundi 29 juin pour se clôturer le vendredi 10 juillet. A l'issue du scrutin, les nouveaux membres élus de l'assemblée générale de la chambre de commerce et d'industrie de Vaucluse désigneront un nouveau bureau ainsi qu'un nouveau président afin de succéder à [Gilbert Marcelli](#), suite à « [l'arrêté préfectoral portant dissolution de l'assemblée générale et du bureau de la chambre de commerce et d'industrie de Vaucluse et nomination d'une commission provisoire du 30 janvier 2026.](#) »

Faire le plus vite possible

Si une grande incertitude régnait sur les éventuelles dates de ces élections (elles pouvaient être potentiellement repoussées jusqu'en 2029 en raison du calendrier électoral national), le souhait de l'Etat de les organiser durant l'été montre sa volonté de 'régler' le problème consulaire vauclusien le plus rapidement possible.

Un succès également pour [Stéphane Paglia](#), président de la Chambre de commerce et d'industrie du Pays d'Arles et ordonnateur de la commission de tutelle de la CCI 84, qui s'était engagé à ce que les élections puisse se dérouler le plus rapidement possible.

[CCI de Vaucluse : le Pays d'Arles et la Région prennent les commandes](#)

Le SGAR prêt à relever le défi

Pour autant, cette hâte n'est pas sans risque. En effet, les listes électorales des ressortissants de la CCI de Vaucluse ne sont plus à jour. Si tel est le cas, un simple recours pourrait suffire à faire invalider la future élection. Et de l'aveu même de nombreux observateurs consulaires, cette réactualisation sur un délai aussi court est une véritable gageure.

Un défi que semble pourtant vouloir relever le SGAR (Secrétariat général pour les affaires régionales) de la préfecture de Provence-Alpes-Côte d'Azur qui assure qu'« à compter de la publication de l'arrêté, la commission d'établissement des listes électorales prévue à [l'article R.713-1-1 du code de commerce](#) procèdera à la mise à jour des listes électorales établies pour le renouvellement général de 2021 ». Verdict le mardi 14 avril prochain avec la remise des listes électorales définitives à Thierry Suquet, préfet de Vaucluse pour validation.

Cette liste sera alors mise à disposition du public pour information avant que le préfet de Vaucluse installe officiellement la commission d'organisation des élections d'ici le 20 mai prochain.

« Ils ont 'lâché' le monde économique vauclusien une fois, ils peuvent donc recommencer demain. »

Une liste unique pour faire table rase du passé ?

En attendant, le meilleur moyen pour se prémunir d'un éventuel recours c'est que le monde patronal

Ecrit par le 18 mai 2026

vaclusien affiche son unité à l'occasion de cette élection consulaire. C'est ce à quoi s'attellent d'ailleurs en ce moment la CPME de Vaucluse et le Medef 84, les deux principales organisations patronales du département. Des deux côtés, on assure d'ailleurs avoir pleinement pris conscience des enjeux pour l'avenir, voire la survie, de la chambre de commerce et d'industrie de Vaucluse. Oui, mais avec qui ?

[Le renaissance du Medef](#), avec Roland Paul son nouveau président, et la prochaine passation de présidence à la CPME, entre 'l'historique' Bernard Vergier et le très probable Denis Duchêne, devraient marquer un inévitable changement de génération se matérialisant très concrètement dans la constitution de la future liste commune.

D'ores et déjà, les deux organisations patronales semblent déjà sûres d'une chose : impossible de reprendre les élus démissionnaires qui ont amené à [la mise sous tutelle de la CCI après avoir pourtant réaccorder leur confiance quelques semaines auparavant au président Marcelli](#).

« Il va falloir partir d'une page blanche, explique un très influent représentant du monde patronal du département. Ils ont 'lâché' le monde économique vaclusien une fois, ils peuvent donc recommencer demain. »

« La CCI de Vaucluse est devenue la risée des autres chambres consulaires de France, ceux qui en sont responsables doivent maintenant en assumer les conséquences. »

Même son de cloche dans d'autres cénacles patronaux vaclusiens tout aussi actifs : « C'est inenvisageable de s'appuyer sur ceux qui nous ont mis dans cette situation. La CCI de Vaucluse est devenue la risée des autres chambres consulaires de France, ceux qui en sont responsables doivent maintenant en assumer les conséquences. En termes d'image vis-à-vis des entreprises vaclusienne que nous représentons, il est donc impératif de donner un grand coup de balai. »

L'écosystème patronal vaclusien semble désormais plus que jamais dans les starting-blocks afin de jouer la carte de l'union et travaille déjà activement depuis plusieurs semaines à la constitution de cette liste commune tant attendues par les chefs d'entreprise locaux.

Dépôt de candidature et campagne électorale

Les futurs candidats pourront commencer à déposer leur liste en préfecture à compter du mercredi 20 mai prochain. Ce délais de déclaration sera clos le jeudi 28 mai à partir de 12h.

« Les déclarations de candidatures sont faites par écrit et signées par les candidats, précise le SGAR. Elles peuvent être individuelles ou présentées de manière collective dans le cadre d'un groupement, et déposées soit par les candidats eux-mêmes soit par un mandataire. Dans ce dernier cas, les déclarations sont accompagnées du mandat signé par les mandants et par le mandataire. »

Au plus tard le 3 juin 2026, le préfet de Vaucluse procédera ensuite à l'affichage de la liste des candidats, dans les conditions prévues par [l'article R.713-10 du code de commerce](#). La campagne électorale débutera alors le jeudi 4 juin 2026 et prendra fin le jeudi 9 juillet 2026 à minuit, veille du dernier jour de scrutin.

[CCI de Vaucluse : 'Bienvenue chez les Tuche'](#)

Ecrit par le 18 mai 2026

Des dossiers prioritaires à traiter en urgence

Suite à ces élections, la CCI de Vaucluse devrait donc retrouver une capacité de gouvernance locale. La nouvelle équipe aura plusieurs dossiers urgents à traiter prioritairement.

Le premier est sans conteste celui du renouvellement de la DSP (Délégation de service public) de l'aéroport d'Avignon-Provence dont la gestion était jusqu'alors confiée par la Région Sud à la CCI de Vaucluse. Une DSP dont le renouvellement arrive à échéance fin 2026.

Gilbert Marcelli, le président sortant, n'avait jamais caché sa volonté que la CCI de Vaucluse garde strictement la main sur ce dossier. La CCIR - Région Provence-Alpes-Côte d'Azur - ne semble pas l'entendre de la même oreille. Si elle avançait 'masquée' jusqu'alors, son président [Daniel Margot](#), aussi membre de la tutelle de la CCI 84 (ndlr : à qui nous avons demandé, avec plusieurs confrères, l'organisation d'une conférence de presse sans succès jusqu'à présent), ne s'en cache plus.

Dans les colonnes de nos confrères marseillais des [Nouvelles Publications](#), ce dernier n'hésite pas à évoquer « une mutualisation sans régionalisation », notamment en matière « d'équipements gérés ». Toujours sous la plume de notre confrère [Frédéric Delmonte](#), il enfonce le clou : « Pour les DSP, nous devons répondre de façon plus cohérente, parfois en consortium ou via la société [Sealar](#) pour gérer des aéroports intermédiaires. »

Sealar tombe les masques ?

[Comme nous l'avions révélé il y a quelques semaines](#), c'est donc bien cette société qui semble en embuscade afin de rafler la mise de cette DSP tant convoitée. Sealar, pour Société d'exploitation et d'action locale pour les aéroports régionaux, a été créée en 2019 par les CCI d'Aix-Marseille-Provence et du Finistère. Depuis le 25 novembre dernier, CCI France en est devenu le premier actionnaire. Présidée par Jean-Luc Chauvin, également président de la CCI Aix-Marseille-Provence, la structure gère actuellement sept plateformes aéroportuaires régionales (Poitiers, Vannes, Le Havre, Rouen, Deauville, Caen et Morlaix), pour un chiffre d'affaires de 13M€ en 2025.

En haut de la pile des autres dossiers à traiter prioritairement par la nouvelle gouvernance : [le restaurant Quai des saveurs](#), qui malgré ses 600 000€ de chiffres d'affaires annuels affiche une perte équivalente à son CA, et [le centre de formation Nextech](#), dont la situation ne serait pas si inquiétante de l'aveu même de Daniel Margot.

Quid également des pseudos accusations anonymes envoyées début décembre au CSE (Comité social et économique) de la CCI Paca par un 'collectif de collaborateurs' de la CCI de Vaucluse afin de dénoncer des faits de 'harcèlement managérial' ?

Enfin, les nouveaux élus consulaires vauclusiens auront la lourde tâche de trancher sur l'avenir de Tomas Redondo, directeur actuel de la CCI de Vaucluse.

CCI de Vaucluse : tout est permis

Ayant fait l'objet d'un retrait de permis avec son véhicule de fonction il y a quelques mois, ce dernier n'en a pas informé son employeur tout en continuant de l'utiliser, engageant ainsi la responsabilité de la CCI en cas d'accident. Plus grave encore, durant cette période de rétention, il semblerait que le directeur général de la CCI 84 aurait 'co-voituré' d'autres salariés de la chambre qui ignoraient la situation.

Des faits suffisamment sérieux pour que la CCIR Paca lance en début d'année une procédure de « rupture de la relation de travail » pour motif « disciplinaire ». Une démarche dont a été informée CCI

Ecrit par le 18 mai 2026

France et son président Alain Di Crescenzo.

Sollicité par nos soins, les services de ce dernier n'ont pas encore répondu malgré plusieurs relances. Cependant, selon [l'article R711-70](#) du code du commerce l'absence de retour de la part de CCI France vaut aujourd'hui validation de la sanction. A ce jour pourtant, la CCI Paca semble se réfugier derrière la non-réponse pour geler cette procédure.

Une posture en opposition avec [l'article R712-4-1](#) du code du commerce qui rappelle que « s'il est décidé de ne pas prononcer une sanction disciplinaire, il faut en exposer les motifs dans un rapport qui doit être communiqué au préfet de région et au ministre en charge de la tutelle des chambres de commerce et d'industrie ».

Contacté, le ministère de l'économie et des finances, dont dépendent les CCI de l'Hexagone, souhaite désormais disposer des éléments pour se prononcer.

« La situation est intenable. »

Créer un précédent inédit

Du côté des autres chambres consulaires françaises cette situation est assez mal vécue : « Dans n'importe quelles entreprises de notre pays, une telle faute déboucherait sur un licenciement immédiat. Pas à la CCI de Vaucluse. Nous avons peur que cela crée un précédent chez nos salariés », s'inquiète un président consulaire hors de la région Paca.

Même au sein de la tutelle vaclusienne, deux écoles semblent s'être affrontées : d'un côté les partisans d'une 'exfiltration' immédiate et de l'autre ceux qui ont voulu que le problème soit réglé par la future équipe d'élus.

Les premiers voulaient trancher vite, tout en estimant que la CCI 84 pouvait 'survivre' quelques temps sans directeur général, notamment en s'appuyant sur le très expérimenté secrétaire général actuel de la chambre de commerce et d'industrie de Vaucluse.

Les seconds, rappelant qu'il est impossible de recruter un DG durant une période de tutelle, ont préféré jouer la montre pour éviter le maximum de remous.

« Il ne faut pas se faire d'illusion, prévient toutefois un élu régional. La situation est intenable. »

Sondage à Avignon : percée d'Olivier Galzi dans une élection très indécise

Ecrit par le 18 mai 2026



Les intentions de vote au 1er tour des élections municipales de mars 2026 à Avignon

Etude réalisée par l'Ifop pour La Provence, L'Echo du Mardi et Ici Vaucluse

Olivier Galzi / liste divers droite soutenue par l'UDI et Horizons



David Fournier / liste du Parti socialiste soutenue par Les Ecologistes, L'Après, Place publique et Génération Ecologie



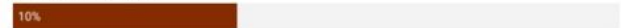
Anne-Sophie Rigault / liste du Rassemblement national



Mathilde Louvain / liste LFI soutenue par le Parti Communiste Français et Génération.s



Stéphan Fiori / liste divers



L'enquête a été menée auprès d'un échantillon de 603 personnes inscrites sur les listes électorales, extrait d'un échantillon de personnes représentatif de la population d'Avignon âgée de 18 ans et plus. La représentativité de l'échantillon a été assurée par la méthode des quotas (sexe, âge, profession de la personne interrogée) après stratification par quartier. Les interviews ont été réalisées par téléphone du 12 au 19 février 2026.

Graphique: L'Echo du Mardi • Source: Ifop • Créé avec Datawrapper

Nos confrères de [La Provence](#), en partenariat avec [L'Echo du Mardi](#) et [Ici Vaucluse](#), ont commandé un sondage à [l'Ifop](#) sur les intentions de vote à l'occasion des prochaines élections municipales à Avignon de mars prochain. Le scrutin s'y annonce particulièrement indécis malgré la confirmation de la percée d'Olivier Galzi entrevue lors du précédent sondage de [La Provence](#) en décembre dernier.

L'institut Ifop a réalisé un sondage pour le compte du quotidien régional [La Provence](#), la radio [Ici Vaucluse](#) et [L'Echo du mardi](#) sur les intentions de vote des avignonnais lors des prochaines élections municipales dans la cité des papes les 15 et 22 mars prochains. Une enquête réalisée par téléphone du jeudi 12 au jeudi 19 février derniers auprès d'un échantillon de 603 personnes (voir encadré 'Méthodologie et marge d'erreur' en fin d'article).

Une situation plus claire qu'en décembre

Avec les retraits des candidatures de [Joël Peyre](#) et [Paul-Roger Gontard](#) au sein de la majorité municipale actuelle de gauche, celle de [Julien Aubert](#) à droite et les ralliements de Place Publique à David Fournier ainsi que du PCF, Génération.s et Zinèbe Haddaoui à la liste LFI (La France Insoumise) de [Mathilde Louvain](#), on y voit désormais plus clair. Il n'y aura donc finalement que 5 listes sur la ligne de départ (contre plus d'une dizaine potentielles il y a encore quelques mois encore) pour succéder à Cécile Helle, maire socialiste actuelle qui avait annoncé depuis plus d'un an [qu'elle ne briguerait pas un 3^e mandat](#). Il s'agit des listes du socialiste David Fournier, du sans étiquette Stéphan Fiori, du divers droite Olivier Galzi, de la LFI Mathilde Louvain et de la RN Anne-Sophie-Rigault.

Ecrit par le 18 mai 2026

« Si dimanche prochain devait se dérouler le premier tour des élections municipales ici à Avignon, pour laquelle des listes suivantes y aurait-il le plus de chances que vous votiez ? », il serait 27% à voter pour [Olivier Galzi](#) selon l'Ifop. Le candidat divers droite soutenu par l'UDI et Horizons semble donc poursuivre sur sa lancée [du précédent sondage de nos confrères de La Provence réalisé en décembre dernier](#). Crédité alors de 21%, l'ancien journaliste est désormais en tête après avoir obtenu 8% lors [d'un premier sondage effectué en septembre 2025](#).

Derrière Olivier Galzi, le socialiste [David Fournier](#) (24%) et la RN [Anne-Sophie-Rigault](#) (23%) sont au coude-à-coude. Le premier gagne 6 points par rapport au sondage de décembre et semble bénéficier d'une partie du report des électeurs de Joël Peyre et de Paul-Roger Gontard afin de distancer la candidate LFI.

La seconde gagne 1 point, confirmant ainsi l'ancrage solide du Rassemblement national dans la cité des papes, mais ne semble cependant pas encore créer une véritable dynamique afin de 'chercher' des électeurs supplémentaires.

En 4^e position, l'Ifop place Mathilde Louvain avec 16% des intentions de vote, contre 14% en décembre. Enfin, Stéphan Fiori resterait à 10%. De quoi se maintenir au second tour, sauf marge d'erreur de 2,4 points ? (voir encadré en fin d'article).

Un éclatement à l'image de la France

« Il y a un vrai éclatement, car il y a possiblement cinq listes qui seraient en mesure de se maintenir au second tour, constate Frédéric Dabi directeur général Opinion du groupe Ifop. C'est le cas dans de nombreuses autres villes comme à Nîmes ou à Toulouse puisque le 'ticket d'entrée' pour accéder au 2^e tour est plutôt faible. Il faut réaliser 10% des suffrages exprimés alors que dans d'autres types d'élections la qualification second tour est indexée sur la participation. »

Ecrit par le 18 mai 2026



Frédéric Dabi directeur général Opinion du groupe Ifop. Crédit : DR

Le Jean-Michel Aulas avignonnais ?

« L'autre enseignement de ce sondage, c'est la confirmation de la percée d'Olivier Galzi alors que ce n'est pas un politique stricto sensu. C'est assez inédit puisqu'en général quelqu'un qui n'est pas un professionnel de la politique et qui se lance dans des municipales, c'est plutôt une candidature de témoignage. Est-ce que c'est le Jean-Michel Aulas d'Avignon car il a une dimension médiatique et entrepreneuriale ? s'interroge Frédéric Dabi. Ce qui est sûr c'est qu'il arrive en tête et qu'il fait ses meilleurs scores auprès de catégories qui traditionnellement vote plus que la moyenne : les personnes de plus 50 ans, il est à 39% chez les personnes de plus de 65 ans, 36% chez les retraités, 33% dans les catégories supérieures.

Le directeur général Opinion du groupe Ifop observe aussi un côté 'attrape-tout' par rapport à l'élection municipale avignonnaise précédente : « quand on regarde son résultat en fonction des votes aux élections de 2020, Olivier Galzi prend un électeur de gauche sur cinq, 60% des LR, 23% du RN. »

David Fournier et Anne-Sophie Rigault en embuscade

« David Fournier et Anne-Sophie Rigault sont dans un mouchoir, observe par ailleurs Frédéric Dabi. Ils ne sont pas loin de pouvoir être en tête au premier tour. David Fournier fait ainsi mieux que dans notre enquête précédente, mais il reste toutefois loin des scores de Cécile Helle qui a réalisé 34,46% en 2020. »

Ecrit par le 18 mai 2026

« Rien ne dit qu'Anne-Sophie Rigaud sera 3^e, poursuit-il. Elle a été créditée de 21,53% en 2020 et comme beaucoup de villes du Sud-Est elle bénéficie de la capacité du RN à maintenir des bons scores, notamment chez les retraités, ce qui est une nouveauté alors que l'électorat traditionnel du Rassemblement national est plutôt constitué d'ouvriers et de moins de 25 ans. »

« Il y a encore beaucoup d'hésitation. »

Frédéric Dabi directeur général Opinion du groupe Ifop

Les incertitudes au second tour

Ce qui caractérise cette enquête, c'est la grande incertitude sur les listes en capacité de pouvoir ou vouloir se maintenir au second tour afin de succéder à Cécile Helle.

« Autre élément d'incertitude, c'est le nombre de personnes sûres de leur choix, souligne Frédéric Dabi. Nous sommes à trois semaines du vote et 37% des électeurs d'Olivier Galzi, 50% de ceux de David Fournier ou bien encore 38% de ceux de Mathilde Louvain sont susceptibles de changer d'avis. Il y a encore beaucoup d'hésitation. »

De multiples hypothèses pour le dimanche 22 mars

Difficile dans ces conditions, d'évaluer les résultats du second tour à Avignon. Et ce tant que l'on ne saura pas combien de listes seront effectivement en mesure d'être présentes le dimanche 22 mars. L'Ifop a néanmoins tenté de répondre aux différents scénarii : une quinquangulaire (victoire d'Olivier Galzi avec 29%), une quadrangulaire (victoire d'Olivier Galzi avec 32%) et triangulaire (victoire d'une liste d'union de la gauche avec 39%).

« Olivier Galzi est gêné par Stéphan Fiori. Il peut constituer un réservoir de voix à droite s'il ne se qualifie pas au second tour, mais s'il se maintient cela peut être un problème pour la liste Galzi », explique Frédéric Dabi

Jeune garde et mort de Quentin Deranque : quel impact sur la campagne ?

Réalisé alors que le lynchage présumé de Quentin Deranque à Lyon [par des proches du député vaucloisien Raphaël Arnault](#), soutien de la liste LFI avignonnaise, a monopolisé l'actualité, il est difficile à ce jour d'évaluer l'impact de cette affaire tragique sur la dynamique de campagne de Mathilde Louvain. Et ce d'autant plus que des proches de la Jeune garde ([aujourd'hui dissoute](#)) assurait une partie de la logistique de la campagne de la candidate LFI.

Ecrit par le 18 mai 2026

« Cela a peut-être renforcé l'hésitation, reconnaît cependant le directeur général Opinion du groupe Ifop. Jean-Luc Mélenchon a fait quand même près de 37% à Avignon lors du premier tour de l'élection présidentielle en 2022 alors que la candidate LFI est à 16%. C'est vrai qu'elle n'en prend qu'une partie mais il est difficile de mesurer l'impact émotionnel de la mort de ce jeune homme. Si Mathilde Louvain est devant David Fournier, cela peut créer un vote anti-LFI. La gauche peut donc perdre comme elle peut conserver la ville. Mais vu les incertitudes, il faut plutôt tabler sur une nouvelle élection le dimanche 15 mars au soir. »

Laurent Garcia

Méthodologie et marge d'erreur

L'enquête réalisée par l'Ifop pour le compte de La Provence, Ici Vaucluse et L'Echo du mardi a été menée auprès d'un échantillon de 603 personnes inscrites sur les listes électorales, extrait d'un échantillon de personnes représentatif de la population d'Avignon âgée de 18 ans et plus. La représentativité de cet échantillon a été assurée par la méthode des quotas (sexe, âge, profession de la personne interrogée) après stratification par quartier. Les interviews ont été réalisées par téléphone du jeudi 12 au jeudi 19 février 2026. Les 603 personnes se sont exprimées, à cela s'ajoute 13% de personnes qui n'ont pas souhaité se prononcer au 1^{er} tour.

« L'Ifop rappelle que les résultats de cette enquête doivent être interprétés comme une indication significative de l'état des rapports de force actuels dans la perspective des prochaines élections municipales à Avignon. En aucun cas, ils ne constituent un élément prédictif des résultats le jour du vote », insiste l'institut de sondage.

En effet, la théorie statistique permet de mesurer l'incertitude à attacher à chaque résultat d'une enquête. « Cette incertitude s'exprime par un intervalle de confiance situé de part et d'autre de la valeur observée et dans lequel la vraie valeur a une probabilité déterminée de se trouver, explique l'Ifop. Cette incertitude, communément appelée 'marge d'erreur', varie en fonction de la taille de l'échantillon et du pourcentage observé. »

En clair, dans le cas d'un échantillon de 600 personnes, si le pourcentage mesuré est de 10%, la marge d'erreur est égale à 2,4 points. Le 'vrai' pourcentage est donc compris entre 7,6% et 12,4%.

Pour une mesure à 20%, cette marge s'élève à 3,3 points, soit un score pouvant être compris entre 16,7% et 23,3%. Pour 30%, l'écart est de 3,7 points soit 26,3% et 33,7%. Enfin pour 40%, il se monte à 4 points, soit entre 36% et 44%.

Ecrit par le 18 mai 2026

Le maire de Gordes Richard Kitaeff officiellement candidat



[Richard Kitaeff](#) vient d'annoncer officiellement sa candidature à l'élection municipale du 15 mars 2026. Maire [du plus beau village du monde](#) depuis 2020, ce dernier a présenté ses colistiers de la liste 'Pour l'Avenir de Gordes'. Une liste qui comptera pour moitié des membres de la précédente équipe municipale mais aussi 50% de nouveaux venus.

Si la présentation détaillée du programme et de l'équipe devrait intervenir dans les prochains jours, les grandes lignes du futur mandat de Richard Kitaeff sont déjà tracées.

« Nous avons remis la commune sur une trajectoire claire, crédible et respectée. »

Richard Kitaeff, maire de Gordes

Ecrit par le 18 mai 2026

S'appuyer sur un bilan

« Élu dans un contexte financier et politique complexe, le mandat 2020-2026 a permis de redresser durablement la situation communale : consolidation des finances locales (renégociation des contrats et marchés, baisse des charges globales), désendettement significatif (40%), optimisation du fonctionnement municipal, création de 10 nouvelles fêtes et événements permanents, lancement de travaux et investissements structurants », rappelle 'Pour l'avenir de Gordes.'

« Nous avons remis la commune sur une trajectoire claire, crédible et respectée. Je souhaite aujourd'hui poursuivre ce travail avec la même exigence et la même méthode », complète pour sa part le maire sortant.

[La commune de Gordes va se doter d'un pôle de santé publique](#)

Richard Kitaeff met aussi en avant les réalisations de son équipe municipale depuis 2020 : première tranche des travaux d'amélioration du centre-village, centre de radiologie et [pôle de santé en cours d'achèvement](#), amélioration des hameaux (voiries, nouvelle place des Martins, enterrement colonnes de déchets, murs de pierres sèches, chemin des Parties...), restauration des 2 cimetières, réhabilitation de l'église des Imberts et mise aux normes électriques à St-Firmin, création d'une aire de jeux pour enfants, d'un centre de loisirs et d'un boulodrome, lancement d'activités culturelles nouvelles ([Salon du livre](#), Vendredis de Gordes, [Mardis de l'économie](#)...), renforcement de la sécurité et de la tranquillité publique avec plus de 50 caméras en cours de déploiement , réalisation d'une nouvelle cour de l'école, accueil de jeunes familles dans logements restaurés et préemption de terrains pour développer de futurs logements pour les jeunes et seniors autonomes...

Les projet 2026-2032

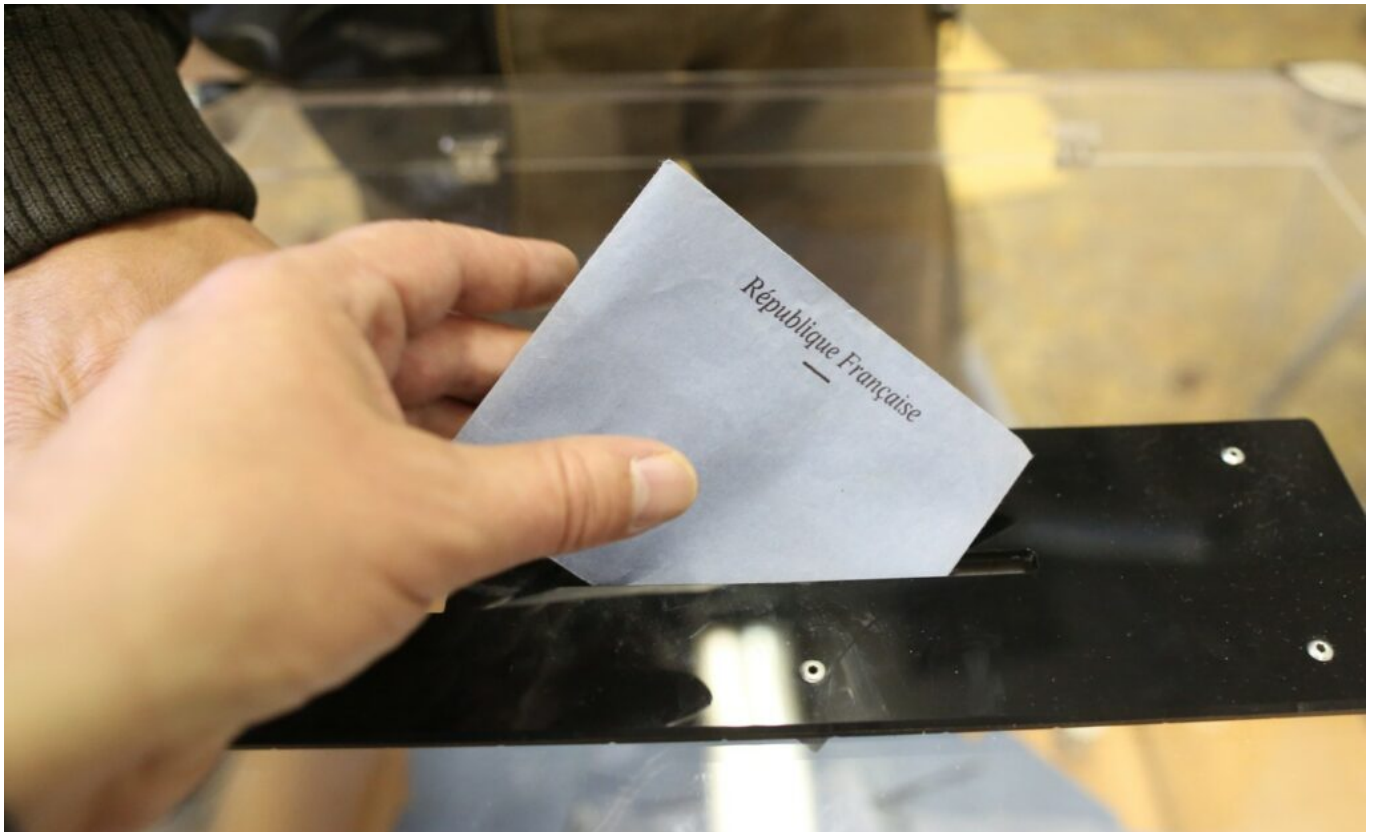
Seule liste déclarée à ce jour, 'Pour l'Avenir de Gordes' entend placer le mandat 2026-2032 sur le signe du « maintien d'une gestion saine sans hausse des impôts fonciers locaux ».

Richard Kitaeff réaffirme ainsi « sa volonté de conduire une action municipale pragmatique, indépendante et exclusivement tournée vers l'intérêt de Gordes et de ses habitants ».

Pour cela, lui et son équipe mise également sur leur volonté d'augmenter toujours plus la sécurité des personnes et des biens, de poursuivre les investissements patrimoniaux et culturels, de maîtriser l'urbanisme et la protection des paysages, de développement des services de proximité et maintenir le soutien aux associations ainsi que de créer des ateliers participatifs permanents.

Ecrit par le 18 mai 2026

Les dates des élections municipales officiellement fixées



C'est officiel, les dates des prochaines élections municipales sont désormais connues. Suite au [décret](#) paru le 28 août au Journal officiel le premier tour se tiendra donc le dimanche 15 mars et le second tour le dimanche 22 mars. Dans ce cadre, les électeurs seront ainsi convoqués en vue de procéder au renouvellement des conseils municipaux des 151 communes de Vaucluse. Par ailleurs,

Les mêmes dates, dans les communes de 1 000 habitants et plus, les électeurs procéderont aussi à l'élection des conseillers communautaires représentant ces communes au sein des organes délibérants des communautés de communes, des communautés d'agglomération, des communautés urbaines et des métropoles.

Le décret rappelle par ailleurs « que les listes électorales utilisées pour ce scrutin seront extraites du répertoire électoral unique, et à jour des inscriptions intervenues jusqu'au sixième vendredi précédant le scrutin (article L. 17 du code électoral), soit le 6 février 2026, ainsi que des inscriptions dérogatoires

Écrit par le 18 mai 2026

intervenues jusqu'au 5 mars 2026 (article L. 30 du code électoral) et, le cas échéant, des décisions d'inscription ou de radiation rendues par le juge d'instance (article L. 20 du code électoral). »

L.G.

Patrice Brun réélu président de la Safer PACA



La **Société d'aménagement foncier et d'établissement rural** (Safer) de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur a tenu son assemblée générale au cours du mois de juin durant lequel son président **Patrice Brun** a été réélu.

Ecrit par le 18 mai 2026

Patrice Brun vient d'être réélu, à l'unanimité, à la tête de la Safer PACA. Ce sera donc le dernier mandat pour cet agriculteur à Reillanne (04) qui entend poursuivre les efforts de la Safer durant les quatre prochaines années tout en apportant de l'innovation. « La période est difficile, elle appelle à un renforcement de notre action », a-t-il déclaré.

La réélection de Patrice Brun s'est accompagnée de la nomination de Jérémy Lieutier, jeune agriculteur installé entre Moustiers-Sainte-Marie et Sisteron, au poste de vice-président. De son côté, il souhaite renforcer l'ouverture, améliorer la pédagogie autour des missions de la Safer, et assurer une meilleure diffusion des informations afin de favoriser l'adhésion de tous les porteurs de projets.

Le président a aussi renouvelé sa confiance au directeur général délégué [Laurent Vinciguerra](#), [nommé en 2022](#) mais au sein de la Safer PACA depuis 2008, soulignant la qualité de son engagement et de son pilotage opérationnel.

Parmi les priorités de la Safer PACA, il y a la poursuite du Projet Pluriannuel d'Activité Stratégique 2022-2028, qui se concentre notamment sur la transmission des exploitations, le repérage et la remise en cultures de friches, ainsi que la lutte contre les détournements d'usage des terres agricoles, mais aussi le pilotage économique affiné en temps de crise.

[Comité technique de la Safer : une immersion aux airs de 'petit parlement foncier'](#)

Elu depuis 1989, Christian Gros ne se représentera pas à la mairie de Monteux

Ecrit par le 18 mai 2026



Après 7 mandats, dont un dans l'opposition, [Christian Gros](#), maire de Monteux et président de l'agglomération des Sorgues du Comtat, vient d'annoncer qu'il ne briguera pas un nouveau mandat.

Après [la maire d'Avignon Cécile Helle](#) il y a quelques jours, c'est un autre poids lourd de la gauche vaclusienne qui vient d'annoncer qu'il ne serait candidat à sa propre succession à la tête de la mairie de Monteux. A plus de 80 ans, Christian Gros qui a été élu pour la première fois en 1989 (ndlr : il a réalisé 6 mandats de maire et 1 dans l'opposition municipale), vient de confirmer l'information lors d'une conférence de presse consacrée aux grands enjeux de l'agglomération pour 2025.

« J'ai fait mon temps. »

Christian Gros, maire de Monteux

« Je vais finir mon 7e mandat. J'ai fait mon temps, explique-t-il. Cela veut dire que je ne serais pas candidat à ma propre succession. Ce n'est pas un scoop, c'est dans l'ordre naturel des choses. Il y a un moment où il faut savoir passer la main. »

Ecrit par le 18 mai 2026

Qui pour reprendre la relève ?

Quand on pose question de son éventuel successeur, Christian Gros annonce que « pour l'instant, je n'ai pas de dauphin. Je crois qu'il faut laisser faire les choses car je pense que ce n'est pas nécessairement rendre service que de 'sacrer' quelqu'un. C'est à notre équipe municipale (ndlr : qu'il a informé en amont de cette décision) de désigner son ou sa successeur. »

Le maire sortant précise également qu'il ne figurera pas sur une quelconque liste, y compris en position inéligible.

« Nous avons décidé de créer de la richesse. C'est ce que nous avons fait avec Beaulieu. »



La zone de Beaulieu. DR : Sorgues du Comtat

A l'heure du bilan Christian Gros estime qu'il « a fait le 'taf' » et que ce qui l'a le plus 'éclaté' c'est le développement de [la zone de Beaulieu](#).

« J'ai été élu en 1989 en tant que maire. J'ai été élu sur un programme de développement économique et de mutation économique. Monteux était une ville pauvre habitée par des gens pauvres. En clair, nous n'avions pas un rond. Donc, on a décidé de créer de la richesse. C'est ce que nous avons fait avec l'aménagement du quartier de Beaulieu. A l'époque, nous nous sommes dits que les aménageurs ou les lotisseurs étaient capables de faire 'leur beurre' en faisant des aménagements. Pourquoi pas nous, une collectivité ? Mais au lieu de nous en mettre plein les poches, nous avons fait du paysage. On a acheté 108 hectares où seulement un tiers de la surface est urbanisé. Le reste c'est le lac, la voirie etc. Aucun lotisseur n'aurait 'gaspillé' autant de terre. »

Aujourd'hui, la zone Beaulieu abrite deux parcs d'attractions (Ndlr : [Spirou et Wave island](#)), de nombreuses entreprises ou bien encore [Horizon Provence](#), une nouvelle zone commerciale de près de

Ecrit par le 18 mai 2026

12 000 m2. De quoi permettre à Monteux, où son intercommunalité, d'afficher l'un des dynamismes économiques les plus forts du département et l'un des développements démographiques parmi les plus importants de Provence-Alpes-Côte d'Azur.

« Pour cela, nous nous sommes rendus maître du foncier même si nous n'avions pas une idée précise de ce que nous voulions faire, reconnaît Christian Gros. Si nous n'avions pas eu la maîtrise du foncier, tout cela nous n'aurions pas pu le faire. »

« Je ne vis pas ma vie dans le rétroviseur. »

Dans tous les cas, ce n'est pas les difficultés dont se plaignent actuellement une très grande majorité de ses homologues élus (contraintes financières ou budgétaires) qui l'ont poussé à passer le relais.

« Je ne vis pas ma vie dans le rétroviseur et les difficultés cela a tendance à me motiver. Les défis permettent d'avancer mais les projets ce n'est jamais fini. Il faut donc savoir passer à autre chose sinon on ne s'arrête jamais. Au final, je pense laisser un bel outil avec des projets en cours qui sont bien avancés. Et pour ma part, ce dont je suis sûr, c'est que je ne m'ennuierai pas. »

Election à la Chambre d'Agriculture : le 'oui mais' des paysans vaucusiens

Ecrit par le 18 mai 2026



Elections à la Chambre d'Agriculture de Vaucluse : la liste FDSEA et JA 84 arrive en tête mais perd un siège. Deuxième la Confédération paysanne (CP) et troisième la Coordination rurale (CR) qui progresse.

En Vaucluse, [la Chambre d'Agriculture](#) reste entre les mains de la FDSEA (Fédération départementale des syndicats d'exploitants agricoles) de Vaucluse et le syndicat des Jeunes agriculteurs (JA 84) grâce à liste emmenée par Sophie Vache et Jordan Charransol qui totalise 49,18% des suffrages. La liste perd cependant un siège (13 au lieu de 14 dans la précédente mandature). En 2^e position arrive la Confédération Paysanne (24,10% contre 18,08% en 2019) qui conserve ses 2 sièges, 3^e la Coordination Rurale (17,85% contre 6,57%) qui en décroche un second, quant au Modéf (Mouvement de défense des exploitants familiaux) il totalise 8,87% des voix (14,06% lors du dernier scrutin) et garde son unique siège.

« La FDSEA reste majoritaire et le Vaucluse soudé. »

Georgia Lambertin, présidente sortante

Ecrit par le 18 mai 2026

Georgia Lambertin, présidente sortante se félicite que « La FDSEA reste majoritaire et le Vaucluse soudé. La Chambre d'Agriculture est un outil au service de tous dans le département, face à la crise, au changement climatique ». Du côté du Modef, Nicolas Olive regrette « d'avoir rassemblé moins de 10% des voix, mais, malgré la baisse du nombre d'exploitations, la participation a progressé avec 42,35% au lieu de 41,36% en 2019, c'est dire si la colère gronde et si les paysans en ont ras-le-bol et se battent pour résister et survivre ».

Vaucluse			
Inscrits : 4109		Suffrages exprimés : 1714	
Votants : 1740		Votes blancs/nuls : 26 (1,52%)	
Participation : 42,35%			
Listes	Voix	Suffrages	Sièges
● FNSEA-JA	49,18 %	843	13
● Confédération Paysanne	24,1 %	413	2
● Coordination Rurale	17,85 %	306	2
● Modef	8,87 %	152	1

Les résultats des élections de la Chambre d'agriculture de Vaucluse. Crédit : DR

La Confédération paysanne à la tête de la Chambre d'Ardèche

Ecrit par le 18 mai 2026

En région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur, pas de 'dégagisme' de la FDSEA, comme c'est le cas en Ardèche, par exemple où la Confédération paysanne, pour la première fois de son histoire, présidera la Chambre d'Agriculture pendant les 6 ans qui viennent. En France, une quinzaine de départements ont été enlevés par la Coordination rurale et ses bonnet jaunes très en pointe dans la lutte depuis plus d'un an contre l'inertie du Ministère de l'Agriculture, notamment en matière de normes qui s'empilent sur le mille-feuilles imposé par l'Union européenne.

Montée de la Coordination rurale en Paca

Dans les Bouches-du-Rhône, la FDSEA reste majoritaire mais recule de plus de 13%, dans le Var, même tassement de -9%, dans le Gard -6%. En revanche, la Coordination rurale elle, a amélioré ses scores : +10% dans le Var, +11% dans les Bouches du Rhône et surtout +20% chez nos voisins gardois (30,45% au lieu de 11,24% en 2019). Dans le même temps, à peu de chose près, la Confédération paysanne réalise des scores identiques à ceux du scrutin précédant (24,69% contre 22,57% dans les Bouches-du-Rhône, 23,01% contre 24,22% dans le Var et 19,56% contre 18,9% dans le Gard).

Election de la présidence

L'installation de la nouvelle équipe aura lieu le 20 février à Avignon. Georgia Lambertin, la présidente sortante a déjà annoncé qu'elle se présenterait à nouveau pour un nouveau mandat. Ensuite, après l'élection à la tête des 6 départements de la Région Sud, il sera procédé à l'élection de celui ou celle qui succèdera à André Bernard pour la présidence, cette fois, de la Chambre Régionale d'Agriculture de Provence-Alpes-Côte d'Azur.

CPME : Alain Gargani affiche ses ambitions nationales

Ecrit par le 18 mai 2026



[Alain Gargani](#), président de [la CPME Sud](#), vient d'officialiser sa candidature à la présidence nationale de [la Confédération des petites et moyennes entreprises](#) (CPME).

Actuellement présidée depuis 10 ans par [François Asselin](#), la Confédération représentant 239 000 entreprises adhérentes regroupées au sein de 122 fédérations ainsi que 112 unions territoriales, élira un nouveau président en janvier 2025. Outre Alain Gargani, et Amir Reza-Tofighi et Gaëtan de Sainte Marie sont aussi candidats à la présidence de l'organisation patronale.

« Ma candidature repose sur la volonté de fédérer l'ensemble des forces vives de la CPME autour d'une vision partagée : une organisation capable de répondre aux enjeux de demain tout en restant profondément ancrée dans les réalités locales, explique Alain Gargani. Je souhaite porter la voix de toutes les petites et moyennes entreprises, qu'elles soient industrielles, artisanales, commerciales ou dans les services. »

« Se renforcer pour défendre l'économie réelle. »

[Alain Gargani](#), président de [la CPME Sud](#)

Ecrit par le 18 mai 2026

« Dans un contexte politique incertain, poursuit-il, la CPME doit se renforcer pour défendre l'économie réelle et les PME. Mon action se concentrera sur trois priorités. Protéger la liberté d'entreprendre en allégeant les contraintes réglementaires. Accroître la notoriété et l'influence de la CPME, afin qu'elle devienne un acteur incontournable pour les entrepreneurs. Renforcer les ancrages territoriaux en soutenant les fédérations locales, véritables poumons de la CPME. »

Appelant à poursuivre le travail de François Asselin, Alain Gargani, fort notamment [du succès de la première édition du salon régional 'Made in PME'](#) entend insuffler « une dynamique d'ouverture, d'innovation et de défense acharnée des intérêts des entrepreneurs ».

[Le salon 'Made in PME' de la CPME fait carton plein auprès des entrepreneurs de la région Sud](#)